

Communiqué de Presse

Nantes, le 30 novembre 2016

**Le Noble Age Groupe annonce le renforcement de son capital avec l'association à son plan stratégique de Mérieux Développement et de Nobel, aux côtés du management et des investisseurs historiques.**

Le **30 novembre 2016**, Le Noble Age Groupe annonce l'arrivée au capital de la société Le Noble Age SA (Euronext Paris : FR0004170017) de deux investisseurs de long terme par souscription à une augmentation de capital par placement privé : Mérieux Développement à travers son véhicule d'investissement MPL2 (filiale de l'Institut Mérieux), à hauteur de 13 millions d'euros, et Nobel (véhicule d'investissement géré par Weinberg Capital Partners, société de gestion fondée en 2005 par Serge Weinberg), à hauteur de 7,2 millions d'euros.

MPL2 a également procédé ce jour à l'acquisition de 71.429 actions Le Noble Age auprès de Nobilise.

Suite à ces opérations, MPL2 détient 5,52 % du capital de la société Le Noble Age SA et Nobel 2,65 %.

Ce même jour, la holding managériale Nobilise a ouvert son capital à environ 80 cadres managers du Groupe (pour certains déjà présents au capital depuis la constitution de cette société en 2011), dans le cadre d'une augmentation de capital réservée conduisant à une détention directe de 2,63 % du capital de la société Le Noble Age SA.

Enfin, Siparex, Unexo et Sodero, investisseurs principaux de Nobilise et Nobilise 2, ont, quant à eux, réinvesti la majorité de leur investissement initial, arrivé à maturité, via un nouveau véhicule ad hoc dénommé Nobinvest, aux côtés des dirigeants du Noble Age Groupe qui ont, quant à eux, apporté à ce véhicule l'essentiel de leur participation dans Nobilise.

Ces opérations visent à consolider l'indépendance du groupe et sa gouvernance axée sur l'accélération du développement de chacune de ses lignes métiers EHPAD, SSR, PSY, HAD<sup>1</sup> dans le respect des valeurs et du projet d'entreprise.

Les sociétés MPL2, Nobel et Nobinvest ont adhéré ce jour au pacte d'actionnaires de la société Le Noble Age, en date du 1er juillet 2016, sans modification de ses stipulations.

L'Autorité des marchés financiers a considéré, sur le fondement des articles 234-7, 1° et 234-9, 6° du règlement général, qu'il n'y avait pas matière au dépôt obligatoire d'un projet d'offre publique s'agissant de l'évolution du concert au sein duquel les sociétés MPL2, Nobel et Nobinvest sont intégrées et a octroyé une dérogation au concert s'agissant du franchissement du seuil visé à l'article 234-5 du règlement général<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Etablissements d'hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, cliniques de Soins de Suite et Réadaptation, clinique psychiatrique, Hospitalisation à Domicile.

<sup>2</sup> Cf. avis AMF 216C2586 en date du 17 novembre 2016

**Note de mise en garde**

Le présent communiqué et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Le Noble Age dans un quelconque pays. Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives de la société relatives à ses objectifs. Ces déclarations prospectives reposent sur les estimations et anticipations actuelles des dirigeants de la société et sont soumises à des facteurs de risques et incertitudes tels que la capacité de la société à mettre en œuvre sa stratégie, le rythme de développement du marché concerné, l'évolution technologique et de l'environnement concurrentiel, l'évolution de la réglementation, les risques industriels et tous les risques liés à la gestion de la croissance de la société. Les objectifs de la société mentionnés dans le présent communiqué pourraient ne pas être atteints en raison de ces éléments ou d'autres facteurs de risques et d'incertitude.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits dans son document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 20 juin 2016 sous le numéro D.16-0621 et aux changements des conditions économiques, des marchés financiers ou des marchés sur lesquels LE NOBLE AGE est présent.

**Prochain communiqué :**  
**Chiffre d'affaires annuel 2016**  
**02 février 2017 à la clôture du marché**

**Le Noble Age Groupe est éligible au PEA PME**

---

Contacts :



Damien Billard  
[contact@lenobleage.fr](mailto:contact@lenobleage.fr)  
Tel : 02 40 16 17 92



Jérôme Gacoin  
[jgacoin@aelium.fr](mailto:jgacoin@aelium.fr)  
Tel : 01 75 77 54 65

Solène Kennis  
[skennis@aelium.fr](mailto:skennis@aelium.fr)  
Tel : 01 75 77 54 65